

ARTICLE

Gouvernance et conflit dans les « espaces non gouvernés » du Sahel

Clionadh Raleigh* et Caitriona Dowd†

Cet article étudie la question de la gouvernance et les chiffres de la violence dans les « espaces non gouvernés » du Sahel africain¹. Nous analysons la manière dont le discours dominant à propos de l'Afrique en général et du Sahel en particulier « sécurise » l'espace et présente la pauvreté, le sous-développement et les espaces « non gouvernés » comme autant de menaces auxquelles une réponse doit être apportée (Abrahamsen 2005; Keenan 2008). Nous prétendons que les termes « en faillite » et « non gouverné » sont devenus interchangeables et communs parce que plusieurs États et pouvoirs internationaux, au sein du Sahel et au-delà, en tirent parti, et se déchargent de toute responsabilité face aux processus géopolitiques et économiques en cours au sein de ces espaces. Le terme « non gouverné » non seulement obscurcit les pratiques actuelles du pouvoir au sein de vastes États possédant d'importants espaces peu peuplés, mais suppose et accuse – à tort – que ceux qui occupent ces espaces seront plus enclins à s'engager dans divers formes de violence qui déstabilisent les structures de l'État et les intérêts externes. Les pratiques du pouvoir telles qu'elles s'exercent dans le Sahel révèlent que les grands États sahéliens diffèrent significativement en termes de type de gouvernance,

de taux et de dynamiques de violence, d'activité des groupes d'opposition et de perspectives de paix à long terme.

Le concept d' « espace non gouverné » imprègne le débat autour des menaces sécuritaires globales, et domine l'analyse et les approches politiques de l'Afrique du nord, et en particulier du Sahel. Le terme a pour but de faire référence à la fois aux territoires physiques et aux espaces politiques non physiques dans lesquels serait constatée une absence de souveraineté et de contrôle véritables de l'État (Piombo 2007; Hazen 2010). En 2003, le directeur du *Worldwide Threat Briefing* de la CIA assura que la menace que représentaient de « vastes étendues de zones non gouvernées – des zones sans loi, véritables « *no man's lands* », exigeait un niveau de surveillance constant ». A cette époque, l'accent fut placé sur la nécessité de se concentrer sur les « espaces non gouvernés » malgré le fait qu'un tel défi « ne faisait pas les unes » (Tenet 2003). Dans la décennie qui s'ensuivit, les espaces non gouvernés sont devenus la matière première du lexique de la sécurité des décideurs politiques, analystes et chercheurs, et les territoires décrits par ce terme de ce fait inextricablement liés au terrorisme, aux « refuges » des terroristes et aux multiples menaces sécuritaires émergentes (Département d'État 2012 : 180).

La région du Sahel a particulièrement été caractérisée par ces termes. Elle a ainsi été décrite comme une « bande rabougrie de terrain non gouverné chevauchant l'Afrique saharienne et subsaharienne » (Schmidle

* Trinity College Dublin, Irlande ; Peace Research Institute, Oslo (PRIO), Norvège
raleighc@tcd.ie

† Trinity College Dublin, Irlande
nidhubcm@tcd.ie

2009). Plus récemment, le spectre des « vastes étendues non gouvernées » du Mali s'est glissé dans les auditions des nominations du Sénat américain pour le poste de Commandant du Commandement Américain en Afrique (AFRICOM) (Rodriguez 2013), et les « espaces non gouvernés » firent également surface lors de l'audition du directeur de la CIA (Brennan 2013). De la même manière, le premier ministre britannique David Cameron a à plusieurs reprises évoqué le besoin de « fermer » les espaces non gouvernés (Cameron 2013a, 2013b), et un ancien membre du Conseil National de Sécurité du Cameroun aurait évoqué les moyens permettant de « civiliser un espace non gouverné » (Forsyth 2013).

Les « espaces non gouvernés » sont présentés comme une étape en direction de la défaillance de l'État dans le Sahel. Comme le remarque Mitchell (2010), la rhétorique des États « voyous » a totalement changé, afin de présenter ces zones comme la nouvelle frontière de la terreur: « ce ne sont plus seulement les États forts, agressifs et autoritaires qui sont source d'inquiétudes, mais également leurs opposés : ceux qui autorisent leurs territoires à apparaître comme chaotiques, coupés, non gouvernés ou non gouvernables ». Simon & Tucker (2007) résument cette idée en expliquant que « les analystes se concentrent sur des « forêts de déliquescence » plutôt que sur les arbres. Malgré les termes accrocheurs tels que « l'arc de l'instabilité », des régions entières ne s'effondrent pas, des États entiers ne défontent jamais. Tout ne tombe pas en lambeaux, même lorsque le contrôle du gouvernement est absent ». Ce point de vue alternatif sur les espaces sahéliens et les dynamiques de violence supranationales révèle les déficiences de l'exagération théorique et politique dans cette région.

Vue d'ensemble de l'argumentation

En utilisant les données du Sahel et d'autres États africains, nous montrons que l'argument qui concerne les « espaces non gouvernés » est théoriquement mince, repose

en grande partie sur des conjectures et ne reflète pas les réalités et les stratégies logistiques des acteurs violents de cette région. La violence politique est une contestation du pouvoir, pas son absence. Les espaces vastes et périphériques ne sont utiles qu'à une certaine étape d'un conflit, ou potentiellement en tant qu'issue permettant une régénération des ressources. L'orchestration d'une rébellion depuis une zone périphérique est particulièrement inefficace si un groupe a pour objectif de réaliser la moindre avancée, de regrouper un nombre croissant de partisans ou d'affronter les forces ennemies. Nous appuyons nos assertions et affirmations sur les données en temps réel de la base de localisation des conflits armés (*Armed Conflict Location and Event Data*) (Raleigh *et al.* 2001) sur les violences politiques au Sahel.

Notre argumentation repose sur trois piliers : nous commençons par examiner les théories de la gouvernance spatiale et plus spécifiquement la question du discours dominant qui suggère l'existence de liens entre les espaces non gouvernés, la déliquescence de l'État et la violence. Après avoir évoqué les principales théories, nous problématisons le concept d'espace « non gouverné » et les interprétations de la gouvernance, en termes de capacité de l'État. Nous suggérons que les États du Sahel ont en réalité gouvernés de fait, bien que par un grand nombre d'agents. Etant donné que ces États sont parmi les plus pauvres, les plus vastes et les moins peuplés des États d'Afrique, la portée de la capacité de l'État est forcément limitée, et plus précisément dirigée vers les zones de forte densité humaine et de ressources riches (Herbst 2000). La caractérisation des autres espaces comme « non gouvernés » obscurcit les pratiques et exercices du pouvoir et la gouvernance qui y prennent place.

La principale conséquence sur laquelle nous nous concentrons est la manière dont la portée de l'État crée des opportunités de violence. Les « espaces non gouvernés » perpétuent une idée de la gouvernance et du conflit centrée autour de la notion

d'État, impliquant en premier lieu que l'État est entièrement absent de ces espaces et, en second lieu, que cette absence résulte elle-même d'une absence de gouvernance effective, donnant de fait lieu aux conflits. Contrairement au discours sur la « sécurisation de l'espace », la stabilité et la violence sont en grande partie le produit des géopolitiques issues des relations entre les groupes, les communautés, les États et les acteurs internationaux plus que de la superficie des arrière-pays, de la politisation des identités religieuses et ethniques, ou de considérations environnementales.

Le deuxième pilier de notre réflexion examine les géopolitiques spécifiques au Sahel. Nous affirmons que les challenges auxquels fait face le Sahel sont moins le résultat d'espaces « non gouvernés » que du « trop grand nombre de formes de gouvernance/d'intérêts se chevauchant ». Les buts et les contraintes, les différences et les pratiques des groupes violents, des régions, des États et des intérêts internationaux sont présentés à la lumière de contestations du pouvoir et non de son absence. Nous mettons l'accent sur l'agencement et les agendas de différents acteurs, dont les régimes sous influence qui peuvent être complices de la prolifération de la violence, et des politiques nationales qui créent de l'instabilité par négligence, marginalisation, corruption et/ou collusion.

Finalement, nous observons de manière plus spécifique les acteurs violents en action dans le Sahel et la manière dont ils utilisent l'espace. La violence politique se concentre généralement dans les villes et les zones peuplées, mais il existe un argument convaincant selon lequel, à certains moments précoces de leur cycle de vie, les groupes tirent parti des espaces faiblement peuplés pour se préparer, se renforcer, se former et générer des revenus issus de trafics. L'argument de l'espace « non gouverné » en particulier suggère que les terroristes bénéficient particulièrement de ces « arrière-pays ». Cette assertion est fautive à deux titres : les groupes actifs au Sahel sont en grande partie locaux, possèdent des

objectifs nationaux et agissent en fonction de ces derniers. Placer l'ensemble des organisations sous la bannière du terrorisme est une tactique qu'emploient les gouvernements nationaux et les intérêts internationaux qui possèdent des raisons – partagées ou distinctes – de désigner en ces termes les acteurs violents. Les groupes actifs au Sahel sont bien plus probablement des groupes rebelles décidés à changer de régime au sein d'un État, des groupes militaires organisés par des pouvoirs régionaux ou locaux pour y sécuriser leur assise, ou des groupes engagés dans des contestations locales. Ces groupes n'ont pas recherché de territoire « sous-peuplé » ou « non gouverné » : la plupart sont originaires de ces territoires et émergent au sein de leurs propres communautés locales. A l'image de tout groupe violent, ils sont en premier lieu organisés sur la base de rapports de force directs.

Ainsi, en tentant de comprendre pourquoi les groupes s'organisent dans des régions périphériques, pauvres et vastes, il est bien plus utile de considérer la périphérie et la pauvreté comme les raisons d'une organisation violente. En effet, lorsque les activités des groupes locaux sont pleinement prises en compte et comprises, en termes de buts et de motivations, l'immense intérêt extérieur ainsi que la grande inquiétude concernant le Sahel semblent en très grande partie générés par la présence d'AQMI, un groupe qui, en pratique, n'est pas particulièrement actif. Cette organisation est peut-être plus proche de la nomade Armée de résistance du seigneur que de toute menace concrète pesant sur le monde ou l'occident.

De plus, ces acteurs violents (tels qu'AQMI) qui cherchent le conflit avec l'État ou les forces internationales, les intérêts occidentaux ou autres, n'ont pas besoin de grands espaces périphériques pour ce faire : les acteurs violents sont tout aussi présents dans les zones considérées comme « bien contrôlées » par les États. De fait, cette dynamique illustre une tautologie très prégnante : si un groupe est tourné vers des intérêts

occidentaux, il sera qualifié de terroriste et ses actions seront vues comme le résultat d'un manque de contrôle plutôt que comme une stratégie pensée pour tirer parti des environnements et structures institutionnelles dans lesquels ils évoluent.

Théories, discours et réalités

L'un des grands principes de l'argument des espaces en déliquescence/non gouvernés est la présomption que les États doivent, en interne comme en externe, être souverains, légitimes et capables de fournir les biens publics que sont sécurité, bien-être et développement à leurs citoyens et à leurs espaces. Dans cette logique, il y a de grandes chances que les zones exclues du « filet » de l'État sombrent dans l'anarchie et la violence en autorisant les acteurs violents non étatiques à s'implanter, à planifier une logistique, à commettre des activités criminelles génératrices de revenus à recruter, former, et opérer sur ces territoires. L'exclusion se définit typiquement par la présence d'un contrôle actif et souverain, et d'États faibles, tels que ceux qui sont présents dans tout le Sahel et dont la souveraineté sera selon toute vraisemblance moins complète. Ainsi, les types de gouvernance efficace pratiqués dans les États les plus pauvres d'Afrique sont le résultat de choix entre la fourniture des biens publics et l'étendue réaliste de la capacité et du pouvoir des États.

Gouvernance

Quatre grands cares théoriques examinent la manière dont les régimes effectuent leurs choix concernant l'espace, l'inclusion et l'exclusion : Herbst (2000) soutient que ces zones situées hors du pouvoir « central » et « hiérarchique » effectif de l'État peuvent être considérées comme « non gouvernées » du fait de l'absence de pouvoir.

Le discours actuel décrivant la ceinture du Sahel suggère que ses grands États faiblement peuplés, aux populations musulmanes importantes, sont les nouveaux terrains du terrorisme, du désordre régional, de la déstabilisation et des attaques ciblant l'Occident.

L'hypothèse est qu'une partie importante des États sahéliens ne sont pas gouvernés, échappent au contrôle des régimes, des armées etc., que les groupes violents y prospèrent, s'y forment, génèrent un soutien et entrent en conflit avec des « ennemis » locaux, nationaux voire internationaux. En bref, ces absences de l'État sont un danger. Toutefois, des preuves venues des États d'Afrique et en particulier du Sahel vont à l'encontre de la notion selon laquelle la violence serait plus fréquente, ou plus intense, dans les zones éloignées des capitales nationales ou à tout le moins sous-peuplées au regard d'autres zones. A son niveau le plus basique, l'hypothèse selon laquelle les États du Sahel sont parmi les plus dangereux du continent est plutôt erronée. Comme l'indique la **figure 1**, le taux de violence au Sahel n'est pas insignifiant, mais faiblit lorsqu'il est comparé aux *États de haute violence individuelle* d'Afrique. Même en prenant en compte l'augmentation importante de 2012, le Sahel reste une région activement violente mais ne pouvant que difficilement mériter le terme de crise au regard d'autres espaces. La violence au Tchad, en Mauritanie, au Mali, au Niger et au nord du Nigéria combinée, est d'intensité égale au taux de violence de la RDC en 2012.

De plus, la violence au Sahel est également *moins* mortelle que dans plusieurs des autres régions présentées en figure 1, et les taux de mortalité sont largement alignés avec les occurrences d'événements (voir **figure 2**).

Comme les figures 1 et 2 l'indiquent clairement, la violence au Sahel a augmenté à un taux très limité entre 2011–2012, et a triplé en 2012. Cette augmentation au sein du Sahel est essentiellement concentrée sur le nord du Nigéria et le Mali (voir **figure 3**). Le nord du Nigéria est depuis 2009 en proie à une grande instabilité, Boko Haram y terrorisant civils et gouvernements régionaux avec une fréquence et une intensité croissantes. La concurrence régionale et la gouvernance des États du nord du Nigéria sont les principaux vecteurs de cette violence.

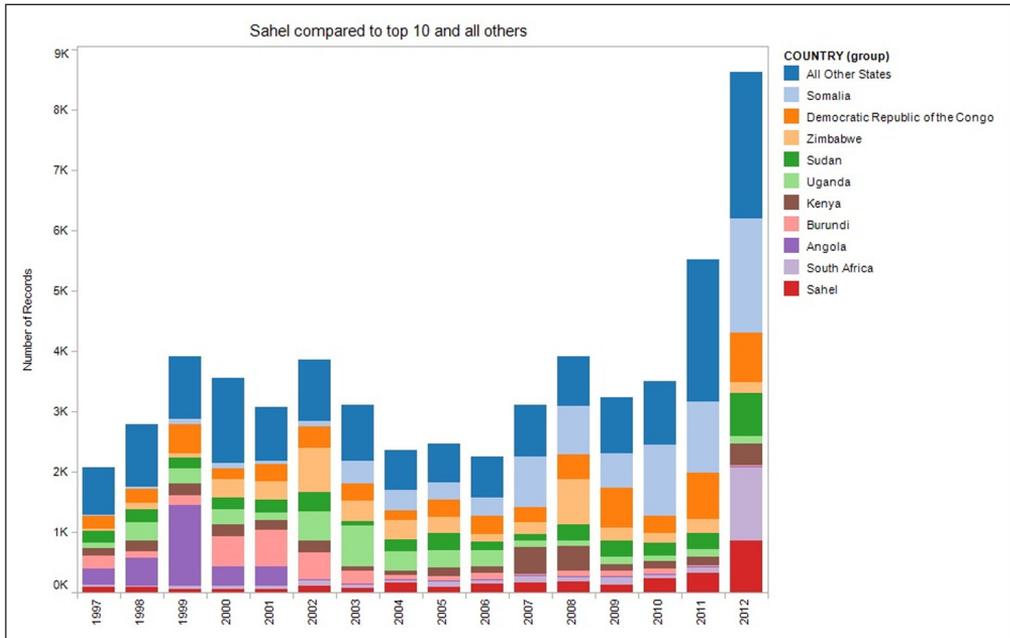


Figure 1 : Taux de conflit dans la région du Sahel par rapport à d'autres Etats africains.

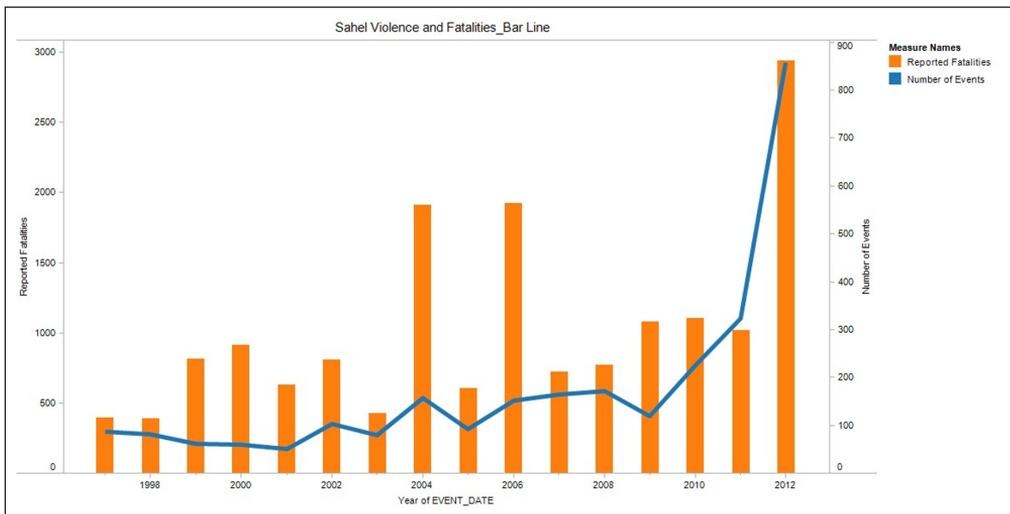


Figure 2 : Taux de conflit dans la région du Sahel avec décès.

En effet, les effets globaux de la violence sur les populations civiles de la ceinture sahéenne sont en grande partie supportés par les résidents du nord Nigéria (figure 4).

Nous pouvons ainsi conclure que les risques de violence dans et hors du Sahel diffèrent des modèles que suggèrerait le

discours sur un espace « non gouverné ». Le Sahel peut être un espace de violence politique, mais son taux de violence combiné est similaire à celui d'autres États africains individuels. De plus ce dernier est en très grande partie dû à l'augmentation de 2012 qui est elle-même largement attribuée au nord du

This is a translation of: <http://dx.doi.org/10.5334/sta.bs>

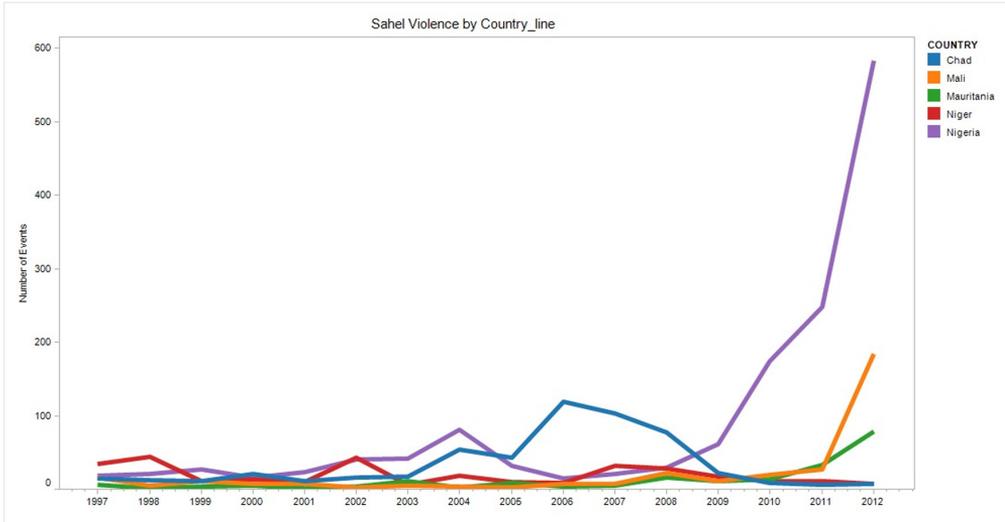


Figure 3 : Comparaisons à travers les Etats individuels.

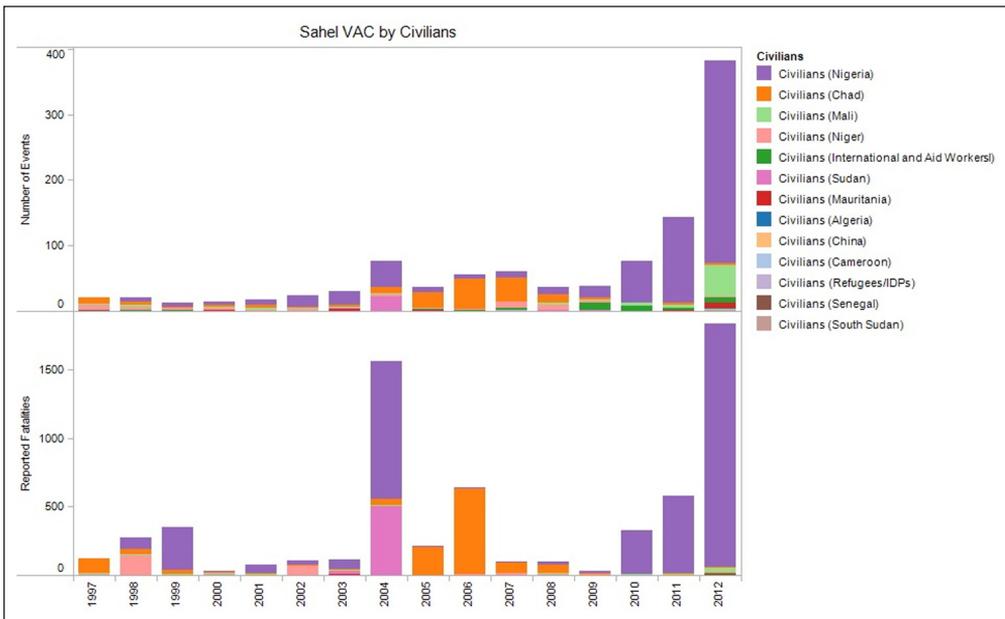


Figure 4 : Violences contre les civils dans la région du Sahel.

Nigéria et aux attaques actives du gouvernement comme des populations civiles par Boko Haram.

Mécanismes de déclenchement

Le discours consacré aux espaces non gouvernés est sous-tendu par un contexte de défaillance de l'État, et les mécanismes de

déclenchement de l'instabilité régionale sont présentés comme étant la pauvreté, l'islam ou encore les changements environnementaux. Ces discours sur la violence au Sahel sont eux aussi faibles. Dans le détail, le mécanisme liant violence et pauvreté suggère que les zones « déconnectées » au sein des États favorisent les formes modernes de violence

politique (Barnett 2004). Le Sahel, en tant que région pauvre du monde, est classé comme « déconnecté » au mieux, et connaît des violences politiques. Mais ces taux de violence changent en fonction du temps comme de l'espace, ce qui indique que les caractéristiques spatiales ne sont pas le seul élément déclencheur (dans le cas contraire, les oscillations temporelles seraient très faibles). Toutefois, ces États ne sont pas plus violents, par habitant ou superficie, que d'autres États petits².

Une spéculation alternative consiste à supposer que les changements climatiques et la vulnérabilité environnementale peuvent expliquer les taux élevés de violence au Sahel. Jusqu'aux crises régionales qui se sont chevauchées en 2011–2012, la majeure partie de la violence au Sahel était expliquée au miroir d'une crise environnementale qui suggérait que les changements climatiques négatifs impactant les terres arides et semi-arides (TASA) mèneraient à une augmentation directe de la pauvreté et des conflits au sein des communautés concernées. La preuve de ce lien est faible : malgré les peurs que le changement climatique puisse contribuer à la crise politique actuelle – et à tout le moins l'exacerber – les taux de conflits ne sont pas alignés avec les tendances attendues. Par exemple : le Sahel a connu des sécheresses en 2010 et en 2012. En 2010, les taux globaux de violence au Sahel ne furent pas statistiquement différents que durant les années précédentes et suivantes. En 2012, la sécheresse affecta principalement la Mauritanie et le Tchad, qui virent tous deux leurs récoltes chuter de 50% par rapport à l'année précédente (Oxfam 2012). Ces deux États restèrent toutefois relativement calmes en 2012. La Mauritanie vécut une hausse des événements violents, en grande partie dus à la situation au Mali et à une activité réduite sur le marché des capitaux, mais ne concernant pas l'alimentation, le climat ou l'eau.

Le discours portant sur la « crise environnementale » au Sahel domine depuis des décennies (comme discuté par Swift 2006),

soutenu par les liens – faibles – entre aberrations en termes de précipitations, dégradation présumée des terres et violence établis par Herrero (2006), Keita (1998), Bennett (1991), Homer-Dixon (2001) et Baechler (1999) pour ne nommer qu'eux. De manière alternative, d'autres travaux universitaires affirment résolument que les risques et la vulnérabilité face aux changements climatiques au Sahel sont le résultat de la marginalisation et de l'exclusion politique, reposant en grande partie sur l'identité et les moyens d'existence des groupes. La violence peut, ou peut ne pas, être une conséquence de ce processus *politique* (Turner 2004; Benjaminson 2008; Raleigh 2010b).

L'islam est le mécanisme final utilisé pour suggérer *comment* les espaces non gouvernés promeuvent la violence. Tout au long de la récente discussion sur la crise au Sahel, un fort climat d'« islamophobie » a dominé : Traub (2002) annonce de manière éhontée que « le terrorisme n'est qu'un problème de faillite d'États aux populations musulmanes importantes » et utilise sa propre liste d'États en faillite comme preuve de son propos, alors que 13 des 20 principaux États en faillite selon *Foreign Policy* peuvent être définis comme vastes, africains et musulmans. Wege (2012) reprend ce point, notant que le continent africain se caractérise par un nombre important d'États en faillite et que le Hezbollah (entre autres) exploite ces faiblesses. Les activistes islamistes deviennent ainsi les « principaux facteurs du terrorisme » au Sahel. Lui non plus ne fournit aucune preuve en appui de ces arguments.

Le lien entre grands États africains musulmans et faillite de l'État est présenté comme une évaluation transparente utilisant des indices mesurant la capacité à assurer la sécurité publique, à faire respecter l'État de droit et à offrir les services sociaux de base, les faibles niveaux de démocratie et de libertés civiles, la délégitimation et la criminalisation de l'État, le factionnalisme ethnique et des élites, la faiblesse et l'inégalité des performances économiques, l'incapacité

à contenir/gérer les conflits politiques et la présence potentielle d'insurrections à grande échelle (Menkhaus 2010). Sur plusieurs échelles d'« États en faillite », les États sahéliens arrivent en haut de la liste, mais leur position exacte dans ce classement varie considérablement en fonction de l'indice utilisé, voire même entre les différentes catégories d'un même indice de mesure.

Une critique possible de ces listes d'« États en faillite » consiste à relever que ces dernières ont une vision très générale de l'Afrique où tous les pays se retrouvent « dans le même sac », et perpétuent l'idée de crise de l'État y compris lorsque ces dernières n'existent pas. On peut par exemple prendre la liste 2012 des États en faillite de *Foreign Policy* : la quasi-totalité du Sahel, et en réalité la majeure partie de l'Afrique est classée en risque maximal « critique » de faillite. Certains des États les plus stables en 2012 furent le Mali (« en danger »), l'Algérie, le Sénégal, le Bénin, la Tanzanie et le Gabon (également « en danger »). Dans le Failed States Index du Fund for Peace, le Niger était considéré en 2012 comme en « alerte », le Tchad en « alerte sérieuse », la Mauritanie en « mise en garde » alors que le Mali était entre « mise en garde » et « stable ». En fait, le Tchad était considéré comme le 4^{ème} État le plus instable au monde en 2012, malgré un clair recul du conflit, des élections pacifiées etc. L'expérience de la violence au Sahel, et l'instabilité au sein de ces États à « haut risque » sont en complète contradiction avec leurs profils de violence politique : le Niger, la Mauritanie et le Tchad n'ont connu que des troubles minimes en termes de combats internes³ comme le montre la figure 1.

Ces exemples permettent de souligner la légèreté qui prévaut à la définition des pays du Sahel comme « en crise » ou « en faillite » sans réelle base solide. La taille physique d'un pays et la prédominance au sein de sa population de musulmans semblent être des facteurs significatifs d'attribution du statut « en faillite » à ces États. Néanmoins, malgré un tableau de tous ces États dressé à l'aide du même pinceau, d'importantes variations

existent dans la manière dont les pays ont géré – et se sont préparés pour – les menaces de sécurité internes.

Dans l'ensemble, le discours sur les États en faillite et les mécanismes de l'augmentation de la violence ne reposent pas sur des faits ou tendances solides au Sahel. Une des réponses à cette vision dominante consiste à dire que les interprétations extérieures des politiques menées au Sahel souffrent de l'agrégation de différentes menaces, différentes situations et différents États dans une région artificiellement monolithique, distordue, placée dans l'ombre d'une terreur islamique non gouvernée. Il s'agit d'une fiction qui n'aide en rien (Berschinski 2007), mène à des objectifs politiques destinés à frapper des « terroristes » individuels ainsi qu'à la corrosion du soutien africain local à l'intervention et au changement. Simons & Tucker (2007 : 390) vont plus loin en questionnant le lien original entre terrorisme et faillite de l'État :

« Contrairement à une vision communément partagée, un nombre important de terroristes internationaux ne proviennent pas d'États en faillite. Et les États en faillite n'abritent pas beaucoup d'organisations qui soutiennent le terrorisme. Tous les États perdent régulièrement le contrôle d'une partie de leur population. En fait, si nous devons généraliser, ce serait selon cette ligne : de populations privées du droit de vote peuvent sortir des soldats, de populations aliénées peuvent sortir des terroristes. »

Ainsi, l'argument selon lequel les espaces non gouvernés sont violents parce qu'ils font partie d'États en faillite, d'États islamistes ou d'États subissant quelque crise environnementale n'est pas fondé. De fait, le discours plus général sur les territoires « non gouvernés » est fortement suspect, tout comme l'est la relation entre les zones faiblement peuplées et la violence en général.

Ainsi, à la place du « vide » que supposent les théories et hypothèses des espaces non

gouvernés, ceux qui sont sans présence d'une autorité centrale ne sont pas nécessairement des espaces de violence. Il peut, en fait, exister une violence entre États et acteurs non étatiques entre frontières et territoires gouvernés de manière différente ; il convient néanmoins alors de ne pas parler de vide du pouvoir, mais de contestation du pouvoir. De plus, selon des tests directs de la thèse de Herbst, les taux de violence ne sont pas plus importants dans les zones où la présence de l'État est faible/indirecte/alternative en comparaison de zones où la présence de l'État est effective (mesurée par présence de populations, garnisons, routes, éloignement de la capitale) (voir Raleigh & Hegre 2009 et Raleigh 2010a). Les questions les plus pressantes concernent les zones d'arrière-pays et la manière dont les acteurs non étatiques mettent en place des formes de gouvernance, ainsi que la manière dont les régions et leurs acteurs gèrent la multiplicité des « gouverneurs » et intérêts potentiels. De fait, dans le Sahel, les zones qui suscitent la plus grande inquiétude sont situés entre les espaces régulés et les espaces non régulés, et celles où des agents non étatiques sont en concurrence active et effective contre le régime central (Peltier 2009).

Qui contrôle le Sahel?

Un point de vue alternatif sur les « espaces non gouvernés » consiste à affirmer que ces derniers n'existent pas : tout espace peuplé connaît une forme de gouvernance. Certaines zones peuvent ne pas être gouvernées au bénéfice de puissants intérêts, mais un grand nombre d'alternatives – qu'il s'agisse d'une autorité traditionnelle, d'organisations communales, de groupes rebelles etc. – créent un système d'ordre⁴. Loin d'être l'illustration parfaite de l'échec politique dans les espaces non gouvernés, le Sahel représente un contre-exemple effectif aux perceptions d'une absence de gouvernance. La gouvernance dans les zones reculées est souvent le résultat de combinaisons et permutations entre États et acteurs non étatiques. Cette forme de gouvernement intègre certains

éléments de hiérarchie, même si l'intention est un mode non hiérarchique de gouvernance effective. En retour, « les acteurs non étatiques deviennent « gouverneurs », en cela qu'ils sont systématiquement engagés dans un processus de définition de règles sur la provision des biens collectifs. Il serait également incorrect de supposer que l'État est absent : les autorités de l'État central sont présentes, directement et indirectement, dans les zones où la présence de ce dernier est limitée – à travers négociations, contributions, alliances ou obstruction directe, mais elles ne possèdent pas les capacités leur permettant de gouverner de manière centralisée et hiérarchisée » (Risse 2011).

Ces arguments se rapprochent de ceux de Campana et Ducol (2011) et de Clunan & Trinkunas (2010), qui utilisent des exemples pris dans le monde entier. Ainsi, il est bien établi que les gouvernements nationaux sahéliens pratiquent une forme de règle indirecte reposant sur des dirigeants traditionnels et alliés. Dans les arrière-pays du Niger et du Mali, cette forme de fédéralisme tacite permet, selon Berschinski (2007), de contenir l'animosité entre les communautés du nord et celles du sud, politiquement dominantes, lors des premières révoltes Touaregs. Mais, prévient-il (2007 : 96) « de telles ethnographies détaillées sont difficiles à réduire à des points de discussion. Elles produisent toutefois une image en conflit avec une hypothèse majeure de la thèse des espaces non gouvernés appliquée à l'Afrique de l'Ouest. »

Une question associée avec le point de vue des espaces « non gouvernés » est la manière dont les groupes alternatifs se situent au sein de l'espace politique. En mêlant les objectifs et les comportements des groupes, ces derniers se retrouvent souvent présentés comme « terroristes » et « étrangers » à l'environnement au sein duquel ils opèrent. Les groupes violents actifs dans le Sahel ne partagent pas les mêmes objectifs, qui dictent leur niveau d'activité, le type de violence utilisée, leur interactions avec les forces gouvernementales et leur positionnement général par rapport aux types et niveaux de violence

connues dans les zones où ils sont présents. Ils réagissent également à – et son motivés par – différents aspects de la gouvernance. C'est cela, bien plus que leurs systèmes de financement et de soutien, qui dictera comment, et où ils opéreront (Dowd & Raleigh 2013). De plus, le traitement par les États régionaux des groupes violents et les réponses que ces derniers y apportent sont distincts, et ne sont ni neutres ni impartiaux dans la manière dont le pouvoir étatique est promu. En fait, les actions des États sur les scènes intérieures ou régionales représentent une explication bien plus crédible des taux, modèles et processus de violence que toute indication d'espace physique ou d'« absence » de force nationale.

Globalement, 44,2% des événements violents dans la région impliquent les forces de sécurité de l'État, le reste des événements étant constitué de contestations du pouvoir entre milices et groupes rebelles, violences à l'encontre des citoyens et confrontations avec des forces extérieures (telles que les forces militaires transnationales). Ce partage quasi égal indique deux choses : dans le premier cas, les forces de sécurité de l'État sont tout sauf absentes, et prennent activement part aux conflits locaux, nationaux et régionaux. L'hypothèse simpliste selon laquelle les espaces « non gouvernés » sont des territoires d'absence gouvernementale est simplement et directement réfutée par l'important degré d'implication de l'État dans l'activité, en termes de conflit, de ces zones supposées sans loi. Dans le second cas, si les forces nationales sont assurément une cible pour les groupes militants, les contestations des pouvoirs locaux entre sources de sécurité alternatives, gouvernance et autorité sous forme de rebelles, milices et groupes communaux continuent à forger le profil de conflit régional d'espaces supposément « non gouvernés » de manière significative. Le deuxième principe de la thèse des espaces « non gouvernés » – selon lequel l'absence d'autorité et de présence même d'un État physique implique l'absence de mécanismes

de gouvernance d'autre nature – est également réfuté par ces données.

Une analyse reposant sur les acteurs pose également problème au discours des « espaces non gouvernés » comme il est généralement articulé. Au cours des deux dernières années, la majeure partie des conflits de la zone sahélienne ont été attribués à la présence d'affiliés d'Al Qaïda actifs dans la région, alors que les activités de ce groupe ne représentent en fait que seulement 3,5% de l'ensemble des violences non étatiques dans le Sahel depuis 1997 et n'ont entraîné que moins de 2% de l'ensemble des décès enregistrés⁵. Durant plusieurs années, AQMI et ses prédécesseurs, le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) ont tenté de s'intégrer aux populations du nord avec pour seule conséquence leur rejet par les populations natives, en tant qu'étrangers. Simon & Tucker (2007) l'expliquent comme un processus d'« inaccessibilité ethnique » qui se rencontre dans les zones sous-développées : l'inaccessibilité ethnique est aggravée lorsque les communautés vivent dans des zones éloignées ou difficiles d'accès et/ou lorsque des groupes ont été traités comme s'ils méritaient d'être marginalisés. Dans la plupart du monde, en particulier dans les zones sans présence gouvernementale physique continue, les terroristes ne peuvent parvenir à se cacher ou à s'entraîner que s'ils obtiennent un soutien et/ou un certain silence local. Dans ces lieux, les groupes doivent être en mesure de compter sur les liens et codes d'honneur communaux et/ou sur la présence d'éléments qui leur sont favorables au sein des services de sécurité. Face à cette opposition, au fil du temps, AQMI a tenté d'établir des liens avec les communautés locales du Sahel, à travers un processus délibéré d'intégration économique et sociale (Goïta 2011), une nécessité qui réfute les assertions qu'il s'agit d'un groupe fortement mobile et fluide évoluant dans un territoire « non gouverné » au nord du Mali.

De plus, les seules avancées significatives réalisées par AQMI et d'autres groupes

transnationaux dans le Sahel ont résulté d'alliances stratégiques avec des agents locaux. Ces alliances sont de nature très souple, comme on l'a vu à travers l'association instable entre les militants d'Ansar Dine et AQMI, et indiquent que la plupart de ces groupes ne sont pas composés de terroristes internationaux tels que les définissent les gouvernements et les intérêts occidentaux, mais qu'il s'agit de groupes militants locaux organisés en opposition à des régimes nationaux. Ils partagent cette caractéristique avec d'autres groupes violents actifs dans les régions situées au-delà du Sahel. AQMI a dû en particulier faire face à plusieurs problèmes dans le nord du Mali, les Touaregs et autres groupes ethno-nationalistes les ayant initialement combattus. Le vent ne tourna en faveur d'AQMI dans la région qu'après que les forces Touaregs ont été empêchées de combattre activement par les forces militaires maliennes. Burbank (2010) estime que les forces d'AQMI ont été multipliées par quatre au cours des dernières années grâce à l'absence d'ennemis locaux.

Représenter la violence dans le Sahel comme générée et dominée par des rebelles étrangers (c.-à-d. algériens) mués par un objectif djihadiste « mondial » revient à déformer la réalité de la région, des conflits et des crises qui l'ont traversée en 2012 comme sur une perspective à plus long terme. AQMI ne représente qu'un groupe dans toute la région. Le nombre de groupes violents discrets oscille entre 23 groupes non étatiques violents et actifs en 2007 et 27 en 2010, et 13 groupes discrets en 2012⁶. Ces groupes sont en très grande partie locaux, et combattent pour des objectifs nationaux de changement politique. Le rôle des groupes régionaux, qui sont liés à des groupes tels qu'Al Qaïda, est également souvent dirigé en direction de – ou en collusion avec – l'Algérie et si les attaques de cibles et intérêts occidentaux représentent les événements les plus visibles, ces derniers sont en fait extrêmement rares (ce point est développé dans Dowd & Raleigh 2013). Les attaques contre

des civils et travailleurs humanitaires internationaux ne représentent que 3,8% de l'ensemble des incidents de violence à l'encontre de civils enregistrés. Les forces militaires sont actives dans les États qui ont mis en place des efforts concertés pour limiter la violence à leur arrière-pays. Ces derniers rencontrent un grand succès malgré l'importante étendue des zones d'opération.

La zone la plus active du Sahel est le nord du Nigéria, qui abrite le groupe le plus actif de la région, Boko Haram, ainsi que plusieurs milices communales et ethniques violentes. De plus, en autres acteurs de premier plan au regard des données se trouvent l'Union des forces pour la démocratie et le développement (UFDD) au Tchad, le Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA) au Mali, le Mouvement pour la démocratie et la justice (MDJT) au Tchad ainsi que le Mouvement nigérien pour la justice (MNJ).

Le fait que ces groupes soient originaires de la région du Sahel et agissent en fonction d'objectifs explicitement (ethno-) nationaux contre l'idée implicite que les « espaces non gouvernés » représentent un danger en attirant des acteurs militants hautement mobiles et transnationaux. Ces groupes émergent au sein de contextes locaux en réponse à des questions spécifiques, souvent communales, et concentrent largement leur activité autour de questions hautement politiques de marginalisation éprouvée, l'allocation de ressources et richesses nationales et de revendications autonomistes. Les limites de ce paradigme deviennent particulièrement évidentes à la lumière du cas malien : dans le cadre des Accords de paix d'Alger signés en 2006, le gouvernement malien s'est engagé pour le développement économique de la région nord-est du pays, pour une autonomie infranationale plus importante et pour la création d'unités de sécurité Touaregs spéciales auxquelles serait conférée pour la zone une mission de police. Le non-respect de ces conditions a entraîné une détérioration de la sécurité et l'effondrement du processus de paix dans un cycle de conflit, de

sous-développement et de marginalisation. L'ironie de la situation présente tient du fait que si l'analyse du contexte malien actuel est formulée en termes d'« espaces non gouvernés » et du besoin de soutenir et consolider la souveraineté de l'État sur l'ensemble du territoire, on trouve parmi les principaux partis opposés au gouvernement des groupes armés qui ont précisément tenté de mettre en place des structures de gouvernance, d'autorité et de sécurité alternatives.

Ces acteurs et les autres groupes ethno-orientés présents dans la région ne sont pas composés de militants sans racines, capitalisant opportunément sur le chaos d'espaces « non gouvernés » ou « sans loi ». De plus, les réponses sécuritaires et politiques à ces défis n'impliquent pas nécessairement de renforcement de l'État ou de l'autorité centrale et dépolitisation explicite des défis qui seraient présentés comme les marques d'un contrôle ou d'une insuffisance de la présence de l'État dans une région, lorsqu'une politique et une stratégie nationale sont contestées.

Zones de déplacement

Notre dernier point est consacré à l'utilisation de l'espace par les groupes, nationaux et étrangers, sur l'ensemble du Sahel. A chaque moment d'une révolution ou d'une rébellion, l'utilisation de l'espace est dictée par des considérations tant politiques que physiques. McColl (1969) observe que l'utilisation d'un espace faiblement peuplé peut être bénéfique dans les premiers temps d'une guerre mobile, où le but est de rassembler les forces, de définir les logistiques, de sécuriser les financements etc. La force du groupe relative à celle du/des gouvernement(s) dictera la durée de cette phase initiale et à quelle distance d'une ville importante doit se trouver la « zone » désignée d'un groupe. Les conditions qui rendent des régions particulières plus hospitalières que d'autres comprennent une expérience préalable de l'exercice d'une révolution, l'accès à d'importants objectifs militaires et politiques (comprenant les capitales provinciales), les

zones au sein desquelles les autorités sont multiples et s'enchevêtrent dans une certaine confusion, que cela soit le fait de frontières internationales ou de centres de pouvoirs intérieurs multiples, l'autosuffisance économique et l'adaptabilité à une formation militaire. Dans l'ensemble, la stabilité au niveau local ou national doit être fragile ou manquante. Naturellement, aucune base ne répondra à la totalité de ces critères, mais la considération la plus importante consiste à savoir si la zone permet un engagement militaire et est adaptée aux attaques-éclair suivies d'une fuite rapide (McColl 1969). Au terme de cette phase mobile, le groupe doit progresser vers la « création de zones centrales » où le mouvement insurgé est établi et qui répondent aux besoins quotidiens. A la différence de la phase de mobilité, cette phase représente un point de concentration qui autorise les engagements classiques avec les forces militaires. Les groupes qui ne parviennent pas franchir cette étape, du fait de leur propre faiblesse ou par celle du gouvernement, ne parviendront selon toute probabilité pas à une transition stable ou réussie vers le pouvoir.

Les bases posées par McColl (1969) pour les révolutions sont utiles dans cette discussion, dans la mesure où elles présentent une explication alternative aux motifs pour lesquels certains groupes peuvent être amenés à s'organiser dans des régions de faible densité humaine, ainsi que les avantages et conséquences politiques liés. Elles offrent également un contre-argument supplémentaire à la notion que cette « zone de déplacement » initiale serait un but ultime pour les groupes et aurait les capacités de déstabiliser des régions entières. De fait, un État permanent de « guerre mobile » et d'attaques-éclair est bien plus probablement un signe de faiblesse que de force. Bosi (2013 : 80) reprend ces points en précisant que « les opportunités fournies par les territoires sûrs ne conduisent pas nécessairement à la poursuite de la violence politique, bien qu'elles facilitent sa persistance sur une longue période. »

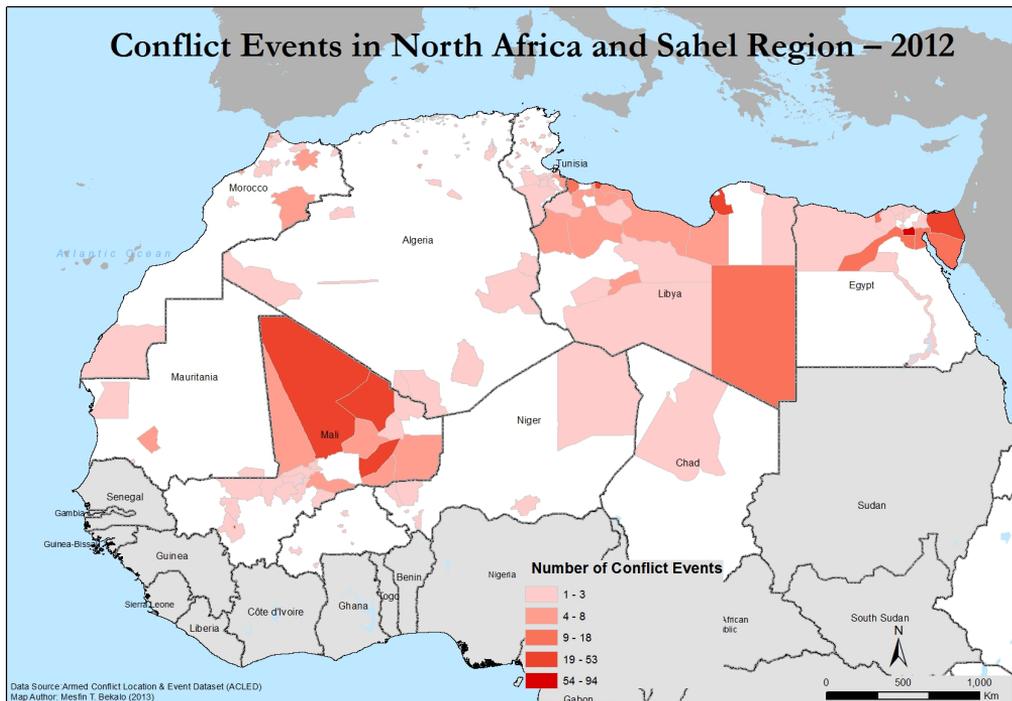


Figure 5 : Chevauchement des territoires d'action dans la région du Sahel.

Cet argument est particulièrement pertinent dans le cas du Sahel, dans la mesure où son espace, sa démographie, la présence en son sein d'autorités chevauchées et multiples etc. offrent les conditions idéales pour cette phase de « mouvement » et/ou de guerre « mobile ». Mais cette dernière dépend fortement des objectifs du mouvement ainsi que de leurs forces initiales. Comme discuté précédemment, la plupart des groupes violents actifs au Sahel sont des groupes locaux, et leur utilisation de l'espace est en grande partie confinée à leur zone d'origine ethnogéographique. Cela est évident y compris pour ceux qui, parmi ces groupes natifs, se drapent du manteau de l'islamisme comme c'est le cas d'Ansar Dine. D'une manière générale, l'utilisation de l'espace par ces groupes au sein de ces territoires est largement alignée avec les modèles classiques de guerres civiles ou de milices : les principales attaques sont dirigées vers les villes de la région (par ex. Gao, Tombouctou et Kidal au Mali) dans le but de maximiser les bénéfices

du combat et de « tenir » le territoire. En retour, les attaques contre les civils sont plus étalées géographiquement et impliquent souvent des griefs locaux dilués dans les grands clivages qui articulent le conflit (voir Kalyvas 2006). Ainsi, la grande majorité des agents actifs au Sahel utilisent cet espace pour une contestation aux objectifs locaux et régionaux qui ont motivé leur formation initiale, non dans le but de coordonner, préparer et planifier des attaques plus importantes en dehors de la région et du pays. L'échelle des objectifs de ces groupes doit être mesurée à la lumière de leurs forces et capacités à coordonner la violence politique hors de leur localité. Voir le **figure 5** pour une présentation des espaces actifs.

Néanmoins, il existe un petit nombre de groupes qui, bien qu'originaires d'une région plus vaste, se sont relocalisés dans des zones et localités voisines dans le but de tirer parti de l'espace, des voies de trafic ou de contrebande ou de la distance des services de sécurité algériens. AQMI et le MUJAO⁷ sont deux

exemples de groupes à l'activité minimale mais au financement conséquent, qui ont soutenu d'autres groupes locaux alliés de la région et les ont incités à s'engager dans une violence ouvertement « islamiste » ainsi que dans des attaques de sites d'importance pour la région étendue et certains acteurs extérieurs (par exemple les bibliothèques de Tombouctou, le site d'In Amenas). Nous considérons que l'utilisation de l'espace par ces groupes est dans une large mesure liée à une phase initiale de la révolution, et qu'AQMI et ses groupes affiliés subissent une pression importante pour dépasser cette dernière. Les vastes espaces, au sein desquels les groupes peuvent agir sans recours, bénéficient aux groupes essentiellement coordonnés dans une opposition aux gouvernements nationaux et n'ayant que peu de capacités leur permettant de contrer les forces formelles malgré des années de préparation. La menace qu'ils représentent est diffuse mais n'a que peu de chances de représenter un risque substantiel, pour plusieurs raisons : 1) ils ne disposent pas d'un soutien suffisant de la part des communautés locales (en particulier parce que les buts ne sont pas localisés), 2) leurs capacités sont en grande partie limitées à des actions éclair suivies d'une fuite immédiate, ou de violences à l'encontre des civils et 3) ils sont engagés dans une fissure interne et dans l'incapacité d'élargir leur appel et leur message. De fait, leur incapacité à parvenir à un niveau de force significatif est apparue au grand jour lors de l'attaque menée en 2012 par les forces maliennes, françaises et alliées africaines au nord du Mali. Dans plusieurs cas, ces forces combinées, sous commandement français, ne rencontrèrent aucune opposition à mesure qu'ils progressaient dans des territoires censés être au cœur de la bataille. Si cette domination peut être vue comme le témoignage de la supériorité des troupes françaises, elle est plus probablement due à la faiblesse d'AQMI, d'Ansar Dine, du MUJAO et autres groupes affiliés. Leur menace est bien plus importante dans des situations du type de celle d'In Amenas, qui a pu être vue comme

une série d'actes désespérés résultant des rivalités internes à AQMI (Burank 2010). Ces situations, bien que très malheureuses, ne sauraient « déstabiliser » des régions entières mais sont des événements rares pensés pour positionner AQMI sous les projecteurs internationaux et renforcer le discours sur la « crise » du Sahel.

La logique derrière l'activité d'AQMI dans la région suggère également un groupe mal coordonné et faiblement structuré : les problèmes d'infrastructures et d'ordre logistique au Sahel, comme dans d'autres régions sous-peuplées, représentent des obstacles significatifs et désincitatifs pour n'importe qui cherchant une base fiable pour leurs opérations (Simon & Tucker 2007 : 389). Si ces groupes à l'activité minimale pouvaient faire plus que se déplacer dans ces vastes espaces, attaquant des civils désarmés et des cibles algériennes choisies au hasard, le niveau de conflit de la zone serait considérablement élevé. Il est plus probable qu'AQMI soit aussi réelle et profonde en tant que menace que L'Armée de résistance du seigneur dans la région centrafricaine. Ce groupe, tout comme AQMI, a quitté son terrain de base non par force mais au contraire par faiblesse. Il survit en attaquant les communautés marginalisées, pauvres et périphériques tout en proclamant une guerre en cours contre un pouvoir militaire qu'ils ne ciblent jamais. Tout comme la campagne destinée à débarasser l'Afrique centrale de l'ARS permet de mesurer la présence d'une menace continue et bien réelle d'autres groupes rebelles congolais, le cas sahélien renvoie lui aussi l'image de « rebelles en haillons ».

Conclusion

Dans une brève conclusion, cet article affirme qu'un ensemble d'acteurs gouverne extensivement et effectivement les espaces « non gouvernés ». De plus, en traitant le Sahel comme un bloc monolithique, les analystes et ceux qui épousent le discours d'une « crise » de cette région ne représentent pas correctement les variations en termes de violence, de politiques ou de

pratiques de la gouvernance des États, les risques d'instabilité et les acteurs potentiels en présence. Finalement, les groupes actifs au Sahel sont, dans une très grande mesure, des groupes locaux actifs au sein de leurs propres contextes infranationaux et mettant au défi les gouvernances locales, régionales et nationales autour de questions de corruption, de marginalisation, d'exclusion politique et de mauvaise gestion. L'attention exagérée portée sur les rares acteurs étrangers de la région, qui ne représentent qu'une faible proportion de la violence politique, obscurcit la réalité de la violence au Sahel. En retour, cette vision est mise au service d'une interprétation « externe » du terrorisme et de l'instabilité, largement diffusée par les gouvernements nationaux qui cherchent à déplacer les reproches de mauvaises performances ainsi que par une pléthore d'acteurs armés actifs.

L'argument que nous présentons ici peut concerner les décisions politiques et humanitaires, dans la mesure où il plaide en faveur de deux nouvelles perceptions de la violence au Sahel. La première tient au fait que la violence politique au sein des États ne peut être comprise qu'en termes de capacité, qualité, portée et caractère des gouvernements. Les analyses du Sahel qui présument d'une « incapacité à gouverner » et d'une faillite de l'État comme hypothèses de base ne permettent pas d'appréhender ces caractéristiques des pouvoirs politiques, et mènent directement à des arguments qui priorisent les discussions sur un terrorisme international au Sahel aux dépens de compréhensions et de solutions plus contextualisées. La deuxième idée tient dans le fait que les mécanismes de déclenchement souvent présentés dans les discours académiques et populaires sur la violence au Sahel font l'impasse sur les dynamiques politiques quotidiennes qui définissent et forgent les risques de violences civiles, l'efficacité des programmes et l'adoption de solutions de stabilisation à long terme. Les analyses publiques liant pauvreté, forte présence de populations musulmanes et faiblesses des gouvernements en Afrique

à la montée d'un « terrorisme » qui n'est que vaguement défini exagèrent, distordent et ignorent les questions les plus urgentes qui se posent au continent et conduisent à des solutions politiques à la portée négligeable (Berschinski 2007). Ces discours servent les intérêts de la communauté internationale, qui « amalgame » souvent les menaces afin de simplifier les politiques mises en œuvre dans une zone complexe, de justifier ses interventions et d'engager des changements de régime.

Remerciements

Cet article repose sur les travaux soutenus par, ou en partie par, le *US Army Research Office*, numéro de contrat/bourse W011NF-09-1-0077, dans le cadre de l'initiative Minerva du Département américain de la défense.

Notes

- ¹ Dans le cadre de cet article, nous définissons le Sahel comme comprenant la Mauritanie, le Mali, le Niger, le Tchad et le Nord du Nigéria. Si nous sommes amenés à évoquer le Sahel avec le Soudan, nous rappellerons cette inclusion.
- ² Le projet ACLED code les informations rapportées par emplacement, date et autres caractéristiques d'événements politiques violents au sein d'États instables et en guerre. La mission de l'ACLED est de proposer des données standardisées et désagrégées sur les conflits politiques violents dans les pays en développement pour utilisation universitaire, politique et publique. L'ACLED définit la violence politique comme l'utilisation de la force par un groupe porté par un objectif ou une motivation politique. L'ACLED définit la violence politique à travers ses événements constitutifs, dans le but de parvenir à une vue d'ensemble complète de l'ensemble des formes de conflits politiques dans et entre les États. Un événement politique violent est une altercation unique où (souvent) la force est utilisée par un ou plusieurs groupes

à des fins politiques. Bien que certains événements non violents – comprenant les protestations et les activités non violentes plus larges – soient inclus dans ce set de données afin de comprendre les précurseurs potentiels des moments critiques d'un conflit, l'unité fondamentale d'observation de l'ACLED est l'interaction des acteurs de l'événement. Les événements se produisent entre différents acteurs, par exemple un groupe rebelle, une milice ou une force gouvernementale – à un emplacement spécifique, géolocalisé, et à un moment spécifique.

³ Si ces États sont considérés comme étant parmi les plus pauvres au monde, *Africa Confidential* rapporta en 2012 que « la menace de rébellion qui a troublé le Tchad cinq années durant s'est éloignée et [que] la paix règne depuis la défaite des rebelles en mai 2009 » (AC 2012b). En mai 2011, le président Déby remporta pour la quatrième fois les élections présidentielles avec 83% des suffrages (AC 2011) et finalement « le Tchad a à ce jour échappé au chaos qu'ont connu les pays voisins suite à la chute du régime Kadhafi en Lybie » (AC 2012b). Tout en étant considéré comme le 19^{ème} Etat le plus instable, le Niger fut acclamé pour la réussite du scrutin présidentiel de 2011 qui vit le retour du pays à la démocratie après une année sous contrôle d'une junte militaire qui avait renversé le président Tandja (AC 2012a). En Mauritanie, le président demanda la mise en place d'une campagne antiterroriste plus efficace. Son attitude face à AQMI est plus agressive que celle du Niger ou du Mali (AC 2010). Enfin, le Mali était considéré comme ayant « une armée relativement faible et une culture établie de la démocratie et de la résolution des problèmes. C'est un environnement moins hostile pour les bandes itinérantes d'AQMI que l'Algérie et la Mauritanie voisines (AC 2012a).

⁴ Bien entendu, ces dirigeants alternatifs peuvent être aussi informels et, sinon

plus, illégitimes qu'un Etat discrédité (Mallet 2010).

⁵ Données ACLED

⁶ Données ACLED

⁷ Supposer qu'AQMI a utilisé le Mali comme zone de préparation pour une « absence » de gouvernance dans la région serait une erreur. Le gouvernement malien a mis en œuvre un effort concerté de limitation de la présence des troupes touarègues locales ainsi que des troupes de sécurité nationales dans la région. La logique derrière ces décisions n'est pas claire, bien que certains aient supposé que le gouvernement malien profitait de la présence et de la domination d'AQMI sur le marché du trafic. Menkhaus (2010) soutient qu'il existe une stratégie derrière une gouvernance en dents de scie, en échec, et un enrichissement personnel lorsque les responsables désinstitutionnalisent leurs gouvernements dans le cadre d'une stratégie de survie politique et de pouvoir personnel. Cela est particulièrement vrai dans les cas où les activités illégales (trafics et crimes) sont autorisées sans recours aux dirigeants qui bénéficient de ces pratiques.

Références

- Abrahamsen R** 2005 Blair's Africa: the politics of securitization and fear. *Alternatives* 30(1) : 55–80.
- Baechler G** 1999 Environmental degradation and violent conflict: Hypotheses, research agendas and theory building. In Suliman, M (ed) *Ecology, politics and violent conflict*. Londres : Zed pp. 76–112.
- Barnett T** 2004 *The Pentagon's new map*. New York : Putnam Publishing Group.
- Benjaminsen T A** 2008 Does supply-induced scarcity drive violent conflicts in the African Sahel? The case of the Tuareg rebellion in northern Mali. *Journal of Peace Research* 45(6) : 831–848.
- Bennett O** ed, 1991 *Greenwar: environment and conflict*. Londres : Panos Institute.
- Berschinski R** 2007 AFRICOM'S dilemma: The 'global war on terrorism', capacity

- building, humanitarianism, and the future of US security policy in Africa.
- Boone C** 2003 *Political topographies of the African state: Territorial authority and institutional choice*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Bosi L** 2013 Safe territories and violent political organization. *Nationalism and ethnic politics* 19(1) : 80–101.
- Burbank J** 2010 Trans-Saharan Trafficking: A Growing Source of Terrorist Financing. *Fund for Peace*.
- Cameron D** 2013a UK to consider boosting French operation support. *BBC News*, 22 janvier <<http://www.bbc.co.uk/news/uk-politics-21136882>> (dernier accès le 1 avril 2013).
- Cameron D** 2013b Transcript of Brussels press conference. 15 March <<http://www.number10.gov.uk/news/transcript-of-brussels-press-conference/>> (dernier accès le 1 avril 2013).
- Campana A, Ducol B** 2011 Rethinking terrorist safe havens: Beyond a state-centric approach. *Civil Wars* 13(4) : 396–413.
- Clapham C** 1986 *Third world politics: An introduction*. Madison: University of Wisconsin Press
- Clunan A, Trinkunasm H** 2010 Conceptualizing ungoverned spaces. In A Clunan and H Trinkunas (eds) *Ungoverned spaces: Alternatives to state authority in an era of softened sovereignty*. Stanford : Stanford pp. 17–33.
- Dowd C, Raleigh C** 2013 The myth of global Islamic terrorism and local conflict in Mali and the Sahel. *African affairs* forthcoming.
- Forsyth J** 2013 Cameron will have to fund his Mali adventure. *The Spectator*, 2 February <<http://www.spectator.co.uk/columnists/politics/8835541/cameron-will-have-to-fund-his-mali-adventure/>> (dernier accès le 1^{er} avril 2013).
- Goita M** 2011 *West Africa's growing terrorist threat: Confronting AQIM's sahelian strategy*. Africa Security Brief, Africa Center for Strategic Studies : Washington, DC.
- Hazen J** 2010 Understanding gangs as armed groups. *International review of the red cross* 92(878) : 369–386.
- Herrero S** 2006 Desertification and environmental security; The case of conflict between farmers and herders in the arid environments of the Sahel. In W. Kepner, J Rubio, D Mouat, and F Pedrazzini (eds) *Desertification in the Mediterranean region: A security issue*, NATO Public Diplomacy Division, Dordrecht : Springer, pp. 109–132
- Kalyvas S** 2006 *The Logic of violence in civil war*. New York : Cambridge University Press
- Keenan J** 2008 Demystifying Africa's security. *Review of African political economy* 35(118) : 634–644.
- Keita K** 1998 *Conflict and conflict resolution in the Sahel: The Tuareg insurgency in Mali*. Strategic Studies Institute.
- Lecocq B, Schrijver P** 2007 The war on terror in a haze of dust: Potholes and pitfalls on the Saharan front. *Journal of Contemporary African Studies* 25(1) : 67–75.
- Mallett R** 2010 Beyond failed states and ungoverned spaces: Hybrid political orders in the Post-conflict landscape. *eSharp* *Uniting nations: Risks and opportunities* 15 : 65–91.
- McCull R** 1969 Territorial bases of revolution. *Annals of the association of American geographers* 59(4) : 613–631.
- Mehler A** 2004 Oligopolies of violence in Africa south of the Sahara? *Themen quartal* 3 : 539–548.
- Menkhaus K** 2010 Chapitre neuf: State failure and ungoverned space. *Adelphi series* 50(412–413) : 171–188.
- Mitchell K** 2010 Ungoverned space: Global security and the geopolitics of broken windows. *Political geography* 29(2) : 289–297.
- Oxfam** 2012 *Food crisis in Sahel*. London, United Kingdom. <http://www.oxfam.org/en/sahel>.
- Peltier J** 2009 Interstitial space: A new, more realistic lens. *American foreign policy interests: The journal of the national com-*

- mittee on American foreign policy* 31(4) : 261–270.
- Piombo J** 2007 Terrorism and U.S. counterterrorism programs in Africa: An overview. *Strategic insights* 6(1) : 45–59.
- Raleigh C** 2010a Seeing the forest for the trees: The effects of physical geography on civil war risk. *International interactions* 36(4) : 384–410.
- Raleigh C** 2010b Political marginalization, climate change and conflict in African Sahel states. *International studies review* 12(1) : 69–86.
- Raleigh C, Hegre H** 2009 Population size, concentration and civil war: A geographically disaggregated analysis. *Political geography* 28(4) : 224–238.
- Raleigh C, Hegre H, Linke A, Carlsen J** 2010 Introducing ACLED: An armed conflict location and event dataset. *Journal of peace research* 47(5) : 651–660.
- Risse T** 2011 Governance in areas of limited statehood : Introduction and overview. In Risse, T (ed) *Governance without a state? Policies and politics in areas of limited statehood*. New York : Columbia University Press pp. 1–35.
- Rodriguez D** 2013 Advance policy questions for General David M. Rodriguez, U.S. Army Nominee for Commander, U.S. Africa Command, Version 12, 1011500 Feb 13,' *United States Senate Committee on Armed Services*. <<http://www.armed-services.senate.gov/statemnt/2013/02%20February/Rodriguez%2002-14-13.pdf>> (dernier accès le 1 avril 2013).
- Schmidle N** 2009 'The Saharan conundrum. *New York Times* le 15 février 2009, <<http://www.nytimes.com/2009/02/15/magazine/15Africa-t.html>> (dernier accès le 1^{er} avril 2013).
- Simons A, Tucker D** 2007 The misleading problem of failed states: a 'socio-geography' of terrorism in the post-9/11 era. *Third World quarterly* 28(2) : 387–401.
- Swift J** 1996 Desertification: Narratives, winners and losers. In M. Leach & R. Mearns (eds.), *The Lie of the Land : Challenging Received Wisdom on the African Environment*. Oxford: James Currey, pp. 73–90.
- Tenet G** 2003 'Testimony of Director of Central Intelligence George J. Tenet before Senate Select Committee on Intelligence on the Worldwide Threat 2003 : Evolving Dangers in a Complex World,' *DCI World-wide Threat Briefing 2003*. <https://www.cia.gov/news-information/speeches-testimony/2003/dci_speech_02112003.html> (dernier accès le 1^{er} avril 2013)
- Traub J** 2012 Failed States. *Foreign Policy*. Le 4 mai.
- Turner M** 2004 Political ecology and the moral dimensions of "resource conflicts" : the case of farmer-herder conflicts in the Sahel. *Political Geography* 23 : 863–889.
- United States Department of State** 2012 *Country Reports on Terrorism 2011*. <<http://www.state.gov/j/ct/rls/crt/2011/>> (dernier accès le 1^{er} avril 2013).
- Wege C** 2012 Hizballah in Africa. *Perspectives on Terrorism* 6(3) : 26–41.

Comment citer cet article: Raleigh, C and Dowd, C 2013 Governance and Conflict in the Sahel's 'Ungoverned Space'. *Stability: International Journal of Security and Development*, 2(2): 32, pp. 1-17, DOI: <http://dx.doi.org/10.5334/sta.bs>

Lorsque vous citez des numéros de page veuillez utiliser la pagination du PDF - version anglaise.

Publié: 5 juillet 2013

Droit d'auteur: © 2013 The Author(s). This is an open-access article distributed under the terms of the Creative Commons Attribution 3.0 Unported License (CC-BY 3.0), which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original author and source are credited. See <http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>.

]*u***[** *Stability: International Journal of Security and Development* is a peer-reviewed open access journal published by Ubiquity Press.

OPEN ACCESS 